

Règlements des compétitions

Pour éviter de publier des informations peut-être périmées, nous vous renvoyons à leur source officielle :

I Règlement national des compétitions :

1. Allez dans le menu « Documents » de votre espace licencié sur le site de la FFB :
<https://licencie.ffbridge.fr/#/ged>
2. Ouvrez la section « [Arbitrage] Codes, Règlement... »
3. Cliquez sur « Règlement National des compétitions... »

II Règlement des compétitions du Comité d'Anjou :

4. Allez dans le menu « Compétitions / Règlements des compétitions » du site du Comité d'Anjou :
<https://www.bridgeanjou.com/index.php>
5. Choisissez le RCC ou les compétitions en ligne.